

## Communiqué de presse

Service de l'urbanisme

### Société 2000 Watts (RVAJ)

Dans le cadre du processus de société 2000 Watts et en collaboration avec la société Ecoparc, l'ensemble des communes du réseau des Villes de l'Arc jurassien ont décidé d'afficher sur leurs immeubles (administrations, écoles, infrastructures) une étiquette évaluant la consommation énergétique d'un bâtiment en lui attribuant une classe de A à G. Pour cette démarche, les communes ont adhéré à la campagne Display adoptée aujourd'hui par près de 480 villes européennes.

Dans le cadre de ce processus, la Ville du Locle a réalisé un affichage sur **52 bâtiments** publics, c'est-à-dire sur l'ensemble des immeubles locatifs chauffés et infrastructures d'importance. Les différents résultats sont relativement bons et permettent de dégager les priorités concernant l'assainissement de certains bâtiments.

Analyse et récapitulatif des affichages figurent sur le site de la Ville du Locle.

Pour 2011, en collaboration avec les communes de l'Arc jurassien, différentes actions seront entreprises auprès des propriétaires privés, dont la mise à disposition de documentations, l'organisation de conférence sur la rénovation des bâtiments (2 mai pour Le Locle) et des cours « Chauffez fûté ! ». Enfin, la Ville du Locle proposera gratuitement la réalisation d'affichage Display aux propriétaires privés.

Le Locle, le 10 mars 2011

*Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion et de communication de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.*